FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 09-févr.-2023 **Date de révision** 09-févr.-2023 **Version** 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit
Nom du produit Floor Cleaner & Deodorizer

Autres moyens d'identification
Code du produit 640404
Synonymes Aucun

Données du fournisseur de la fiche de sécurité
Nom de l'entreprise Global Industrial
2505 Mill Center Parkway
Buford GA 30518
(888) 978-7759

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence
Numéro d'appel d'urgence Chemtrec (US &Canada) 800-424-9300
Chemtrec (outside US & Canada) 703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA
Ce produit a été classé conformément à la 2012, l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Aspect Transparent Pourpre **État physique** Liquide **Odeur** Lavande

Conseils de prudence - Réponse
Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir
Boire beaucoup d'eau
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Élimination
L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

HNOC (danger non classé autrement)
Autres informations
• Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
• Nocif pour les organismes aquatiques

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Surfactant Blend	Propriétaire	1-5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique
En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps	Gants en caoutchouc.
Protection respiratoire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Hygiène générale	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent Pourpre
Couleur	Pourpre
Odeur	Lavande
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	6.0 - 8.0	
Densité	1.0	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de	Aucun renseignement disponible	

congélation	
Point d'éclair	Aucun
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 ° F Degrés
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Remplir
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Densité lbs/gal	8.33
Teneur en COV (%)	0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
Ingestion	Ne pas goûter ou ingérer. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Surfactant Blend	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Éviter une exposition répétée.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 66,666.70
ETAmél (cutané) 66,666.70

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Surfactant Blend	-	1.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	5.3: 48 h Daphnia mg/L LC50

Persistance et dégradation
Facilement biodégradable (> 60%, 28 jours, OCDE 301D).

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA
Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**Risques pour la santé** 0	**Inflammabilité** 0		**Instabilité** 0		**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 0		**Dangers physiques** 0		**Protection individuelle** B

Date d'émission 09-févr.-2023
Date de révision 09-févr.-2023
Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique